

## Audience du 4 septembre 2020

Présents le vendredi 4 septembre de 11h00 à 13h15: les trois organisations syndicales, Mr Mattoy, Mr Cabanel et Mr Dumontier.

Les sujets:

### **1- La COVID: circulaire du 1er Ministre du 01/09/2020 et protocole national pour assurer la santé et sécurité des personnes dans l'entreprise:**

#### Masques:

Le port du masque est obligatoire pour tous dans les espaces communs et de circulation en plus de tous les "gestes barrière". Seules les personnes dans un bureau individuel peuvent ne pas en porter tant qu'elles restent seules. Pour **FO**, vu le contexte et le passage de l'Ariège en zone orange, le port du masque est indispensable.

Après discussion, Monsieur Mattoy accepte que les personnes portant le masque en permanence puissent toutes les deux heures prendre dix minutes de pause en extérieur (en respectant les règles de distanciation).

La Direction a 4000 masques jetables en stock et en attend 6000 cette semaine. Le BIL a réceptionné d'autres masques lavables en provenance de la Préfecture.

**FO** a indiqué que certains masques jetables avec des attaches "lacets" n'étaient pas pratiques et a insisté pour commander des masques à élastiques.

**FO** a également demandé l'achat de masques transparents pour les personnes malentendantes. Cet achat était prévu pour Mirepoix et la Paierie.

Le Directeur a rappelé son intransigeance et la mise en place de sanctions envers les personnes qui refuseraient le port du masque. Seules les personnes ayant un certificat médical, avec les pathologies indiquées dans la circulaire et le protocole, pourront ne pas en porter.

÷.

### Cas COVID dans les services:

En cas de symptômes, l'agent est renvoyé chez lui et doit aller voir son médecin pour effectuer le test COVID. Si le résultat est négatif, l'agent revient dans le service. Si le test est positif, la médecine de prévention prendra la main, le renverra chez lui et demandera de tester les personnes en contact avec l'agent infecté. Un service pourrait être fermé en cas de test positif.

LA COMMUNICATION avec sa hiérarchie est indispensable en cas de symptômes.

### Écoles / Enfants:

Beaucoup de précisions sont en attente sur ce sujet. A ce jour, si une classe ou une école ferme les parents pourront garder leurs enfants soit en télétravail (pas possible pour tous), soit en autorisation d'absence soit en congés (rien n'est précis à ce jour). Bien évidemment, les résultats des tests COVID détermineront la suite (maladie ou retour). Fo trouve encore une fois que l'aspect scolaire du COVID et ses conséquences administratives pour les agents sont floues.

### Télétravail:

Un périmètre va être déterminé pour l'accès au télétravail. L'Administration veut désigner une liste de personnes indispensables à la réalisation des missions qui seront prioritaires pour l'accès au télétravail.

### DIVERS:

- Les sens de circulation à l'intérieur des bâtiments sont maintenus à Foix / Pamiers / Saint-Girons.
- En période des avis et avec le risque d'affluence, l'accueil filtré (pour Foix effectué par exemple par un agent et un auxiliaire) sera remis en place à l'extérieur à partir de mi-septembre et jusqu'à nouvel ordre. (double file, fiches contact.....)
- Les lieux de pause et de repas seront soumis à des roulements de fréquentation (planning) et la distanciation.
- Prime COVID: **FO** a dénoncé le fait que le personnel d'entretien n'ait pas été sélectionné pour percevoir la prime COVID. Ce personnel avait droit à cette prime. Mr Mattoy et Mr Cabanel se sont engagés à rencontrer ces agents pour leur expliquer cette situation inadmissible.

### 2- CDAS:

Malgré la mobilisation de toutes les organisations syndicales et de notre Directeur, il n'y aura aucun délégué à l'action sociale. La fusion avec l'Aude n'est pas possible non plus. Nous sommes dans une impasse totale et inacceptable. La Direction envisage la distribution de chèques cadeaux aux enfants pour ce Noël. Il s'agira de la seule action menée en termes d'action sociale sur ce dernier quadrimestre toujours pour notre direction.

### **3-Nouveau Réseau de Proximité:**

Comme chaque année, aucune information sûre et fiable pour le 01/01/2021. Les propositions de fermetures et de fusions ont été faites par Mr Mattoy et sont en attente de validation par la Centrale. Notre Directeur ne peut pas communiquer sur le sujet. Malgré tout, Mr Mattoy nous a fait part de la forte probabilité de fermeture de Saverdun et de la fusion du SIE de Pamiers et de Foix au 01/01/2021. Il précise également que Oust ne fermera pas vu la situation actuelle de St Girons.

Pour le SIE départemental, les agents seront contactés et du travail déporté sur Pamiers sera mis en place. (aucune précision sur l'organisation réelle et quotidienne du futur service).

Pour les autres trésoreries aucune information.

Mr Mattoy a rappelé certains éléments:

- en 2021 des fermetures ou des fusions pourront intervenir au 01/09/2021.
- au 01/01/2022, il ne doit plus avoir de Trésoreries mixtes en Ariège (conséquence évidente pour Ax, Luzenac et le Mas).
- Ax et Luzenac vont fusionner (quand ?) pour faire une antenne qui sera rattachée au Service de Gestion Comptable (SGC). Il n'y aura donc plus de Comptable en Haute Ariège.

Mr Mattoy s'est engagé pour une antenne pérenne pendant six ans. **FO** lui a rappelé que cette pérennité était illusoire vu les échéances politiques à venir.....Là encore le déroulement, le nombre d'emplois et de personnels réellement présents sont incertains.

### **4- Suppression d'emplois:**

**FO** a interrogé Mr Mattoy sur les éventuelles suppressions d'emplois. Le Directeur n'a pu donner aucun élément concret de réponse et attend le CTR du mois de novembre.

### **5- Mutations**

Les organisations syndicales sont revenues sur les mutations en particulier sur le cas de St-Girons. En effet, les deux contrôleurs ne viendront pas malgré leurs mutations. La Direction s'oriente vers le recrutement de contractuels de longue durée en catégorie A et C. **FO** trouve déplorable l'incapacité de notre Administration à faire venir un inspecteur et deux contrôleurs sur St Girons. Cette situation va être insoutenable pour l'ensemble des agents de la Trésorerie.

### **6 - Zéro Cash.**

La possibilité de paiement en espèces dans certains Centres des Finances Publiques devraient se maintenir jusqu'au premier semestre 2021. Ensuite, le paiement en espèces se fera auprès des buralistes. Les factures devront avoir un QR code pour être réglées dans ces lieux. Beaucoup de questions restent en suspend avec le zéro cash : le paiement des aides sociales, les amendes, les dépôts des Notaires, des Gendarmes et des Policiers.....

Pour les collectivités, le dépôt devrait se faire à la Banque Postale mais le marché national n'est pas encore effectif.